



Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 12 500 000 000 FCFA
Siège Social : 78 Rue Joss – BP. : 4042 DOUALA
RC/DLA/1994/B/013.111 – NS : 211.620.003 S

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les Actionnaires de SOCIETE GENERALE CAMEROUN sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 13 juin 2025 à 10h00, (heure du Cameroun) au Siège Social à Douala (République du Cameroun), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- I. Présentation du Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- II. Présentation des Rapports des Commissaires aux Comptes ;
- III. Examen et approbation des comptes arrêtés au 31/12/2024 ;
- IV. Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;
- V. Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
- VI. Renouvellement du mandat de l'Administrateur indépendant Monsieur Driss BENHIMA ;
- VII. Approbation des conventions réglementées ;
- VIII. Allocation du budget des indemnités de fonction des Administrateurs ;
- IX. Pouvoirs pour formalités légales.

Les Actionnaires pourront assister personnellement à l'Assemblée Générale ou se faire représenter par un mandataire de leur choix. A cet effet, les formules de pouvoir sont à leur disposition au siège social.

Tout Actionnaire a le droit, par lui-même ou par le mandataire qu'il a nommé désigné pour le représenter à l'Assemblée Générale, de prendre connaissance au siège social des documents sociaux énumérés par l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Pour le Conseil d'Administration
M. Alain MALONG
Président du Conseil d'Administration